



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AIKIDO
AIKIBUDO & ASSOCIÉES

Protocole sanitaire de reprise pour les mineurs et majeurs



Mineurs à partir du 30 juin 2021

CATÉGORIES

30 juin 2021

Fin du couvre feu

➤ Mineurs

Scolaire & périscolaire
Sport extrascolaire, associatif, encadré

Autorisé

- En extérieur et en intérieur
- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles

**** Le professeur, l'entraîneur, ou toute personne faisant partie de l'encadrement sur le tatami est tenue de recommander les gestes barrières pendant toute la durée de la séance.***

Penser à désigner un référent-e COVID en charge de la mise en œuvre des protocoles sanitaires.

Il/Elle devra tenir un registre dans lequel figure la liste de toutes personnes présentes à chaque cours (Nom - Prénom - Téléphone - Mail) et la conserver 15 jours et/ou vous pouvez générer un QR CODE sur le site dédié code tous Anti Covid.

Garder les bons réflexes



Respecter les règles barrière en se lavant les mains régulièrement,

Les vestiaires collectifs restent interdits sauf pour les publics prioritaires.



Les pratiquant-e-s ramènent leurs effets personnels (tenue, serviette de toilette, mouchoirs ...).
Les échanges d'effets personnels sont interdits .



Le port du masque reste conseillé lors de la pratique sur le tatami.



Majeurs à partir du 30 juin 2021

CATÉGORIES

30 juin 2021

Fin du couvre feu

➤ Pratique encadrée

Autorisé

- En extérieur et en intérieur
- Pratique avec contact autorisée (à main nue) dans le respect des protocoles
- Plus de limitation des rassemblements

**** Le professeur, l'entraîneur, ou toute personne faisant partie de l'encadrement sur le tatami est tenue de recommander les gestes barrières pendant toute la durée de la séance.***

Penser à désigner un référent-e COVID en charge de la mise en œuvre des protocoles sanitaires.

Il/Elle devra tenir un registre dans lequel figure la liste de toutes personnes présentes à chaque cours (Nom - Prénom - Téléphone - Mail) et la conserver 15 jours et/ou vous pouvez générer un QR CODE sur le site dédié code tous Anti Covid.

Garder les bons réflexes



Respecter les règles barrière en se lavant les mains entre chaque partenaire-e-s.

Les vestiaires collectifs restent interdits sauf pour les publics prioritaires.



Les locaux doivent régulièrement être ventilés soit par un moyen mécanique soit par aération.



Les pratiquant-e-s ramènent leurs effets personnels (tenue, serviette de toilette, mouchoirs).
Les échanges d'effets personnels sont interdits .



Le port du masque reste conseillé lors de la pratique sur le tatami.